Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)	Jury par défaut	Autres candidats	70	1771	1000	536	67
		Bacheliers technologiques toutes séries	70	1057	600	481	69

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	1372	790	433	50	74,6 %
			Masculin	399	210	103	17	25,4 %
			Total	**1771**	**1000**	**536**	**67**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	853	511	412	58	84,1 %
			Masculin	204	89	69	11	15,9 %
			Total	**1057**	**600**	**481**	**69**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	27	2	0	0	0 %
				Sans mention	633	211	59	16	24,6 %
				AB	653	476	220	31	47,7 %
				B	284	250	198	15	23,1 %
				TB	62	56	54	3	4,6 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	**1662**	**998**	**534**	**65**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	12	0	0	0	0 %
				AB	29	0	0	0	0 %
				B	19	2	2	2	100 %
				TB	7	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**70**	**2**	**2**	**2**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	13	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				TB	4	0	0	0	
				TBF	2	0	0	0	
				Total	**31**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	8	0	0	0	
				Total	**8**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	29	0	0	0	0 %
				Sans mention	425	107	59	22	31,9 %
				AB	417	314	250	34	49,3 %
				B	163	156	149	11	15,9 %
				TB	23	23	23	2	2,9 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	1057	600	481	69	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1277	793	446	49	73,1 %
			En réorientation	399	184	81	15	22,4 %
			Non scolarisés	68	14	6	3	4,5 %
			Scolarité étrangère	9	3	0	0	0 %
			Autres	18	6	3	0	0 %
			Total	**1771**	**1000**	**536**	**67**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	903	543	442	63	91,3 %
			En réorientation	100	43	31	6	8,7 %
			Non scolarisés	45	12	7	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Autres	6	2	1	0	0 %
			Total	**1057**	**600**	**481**	**69**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	693	434	243	34
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	141	107	56	6
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	128	72	34	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	125	75	46	8
			Autres doublettes	524	306	154	11
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	393	240	195	35
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	331	175	135	19
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	213	137	116	13
			Autres doublettes	84	41	32	2
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	43 %	43,7 %	45,6 %	53,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8,8 %	10,8 %	10,5 %	9,4 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	7,9 %	7,2 %	6,4 %	7,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,8 %	7,5 %	8,6 %	12,5 %
		Autres doublettes	32,5 %	30,8 %	28,9 %	17,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4999)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	38,5 %	40,5 %	40,8 %	50,7 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	32,4 %	29,5 %	28,2 %	27,5 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	20,9 %	23,1 %	24,3 %	18,8 %
		Autres doublettes	8,2 %	6,9 %	6,7 %	2,9 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes des matières de spécialités	Notes en Histoire/Géographie - Français - Mathématiques - Anglais - Gestion/Finance - Sciences Economiques - Droit	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences maîtrisées	Qualité de l'orthographe, Méthode de travail	Important
Savoir-être	Comportement	Rigueur, Assiduité, Autonomie, Esprit d'équipe, Capacité d'organisation, Implication	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations exprimées	Réponses du candidat au formulaire proposé sur Parcoursup, Connaissance de la formation, Cohérence du projet Démarches effectuées (Portes ouvertes, Salons)	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Spécificité du dossier	Artiste de haut niveau, Sportif de haut niveau, Engagement citoyen, Engagement associatif, Pratiques sportives et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Série S2TMD

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Pour sélectionner les candidats un traitement algorithmique est effectué pour insister sur les matières en lien avec la formation projetée : économie, droit, histoire-géographie... Les résultats observés permettent de voir si le candidat est à l'aise dans les matières en lien avec la formation, d'examiner également ses qualités d'expression, l'orthographe. Par la suite, la commission d'examen des voeux examine si le candidat s'est renseigné sur la formation projetée, s'il a été aux salons, aux journées portes ouvertes et si le candidat possède un projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le BUT Carrières Juridiques constitue une formation pluridisciplinaire en droit mais aussi en gestion.
Le BUT comprend des enseignements théoriques mais laisse aussi une grande part à la professionnalisation (mises en situation professionnelles mais aussi stages dans les entreprises, dans les associations et les administrations).
Pour cela, il importe de bien se renseigner afin d'appréhender le contenu de la formation. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec l'IUT pour participer aux différentes manifestations : Salon de l'étudiant, Journée porte ouverte, visiter le site web, se renseigner auprès des centres d'orientation pour connaitre un minimum le contenu de la formation et les métiers pouvant être exercés avec le BUT Carrières Juridiques. Une attention particulière est accordée à la définition du projet professionnel et à la motivation du candidat.
La motivation à suivre cette formation, avec des disciplines variées, est fondamentale pour la réussite des étudiants.

Signature :
Laurence BILLARD,
Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble